



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice  
Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

Aux organes consultés selon liste annexée

Direction de la sécurité et de la justice DSJ  
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03, F +41 26 305 14 08  
[www.fr.ch/dsj](http://www.fr.ch/dsj)

—  
Réf: MR/mmr  
T direct: +41 26 305 14 03  
Courriel: [dsj@fr.ch](mailto:dsj@fr.ch)

*Fribourg, le 27 novembre 2019*

## **Consultation relative à la Loi et à l'Ordonnance relatives à la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'amélioration de la protection des victimes de violence**

Madame,  
Monsieur,

Dans sa séance du 26 novembre 2019, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi et de l'avant-projet d'ordonnance d'application de la loi fédérale sur l'amélioration de la protection des victimes de violence.

Vous trouverez en annexe les avant-projet de loi et d'ordonnance ainsi que le rapport explicatif. Les documents mis en consultation ainsi que la liste des destinataires sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat à l'adresse [www.fr.ch/consultations](http://www.fr.ch/consultations).

Je vous serais reconnaissant de prendre position sur ces avant-projets et vous prie d'adresser votre réponse **jusqu'au 12 février 2020** sous forme électronique à l'adresse [dsj@fr.ch](mailto:dsj@fr.ch).

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette consultation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Maurice Ropraz  
Conseiller d'Etat

Annexes  
—  
mentionnées